



Syndicat canadien de la fonction publique

Mémoire au
Comité permanent des finances de la Chambre des communes

1375, boulevard St. Laurent
Ottawa (Ontario)
K1G 0Z7
613-237-1590
www.cupe.ca

Consultations pour le budget fédéral de 2011

Août 2010

www.cupe.ca
1375, boulevard St. Laurent
Ottawa (Ontario)
K1G 0Z7
613-237-1590

Introduction

Grâce à l'action concertée des gouvernements, l'économie du Canada a commencé à se remettre de la récession, mais elle a encore du chemin à faire :

- Les emplois ont presque retrouvé leur niveau d'avant la récession. Mais il y a 1,5 million de chômeurs et le taux de chômage est de 30 % plus élevé qu'il y a deux ans.
- Le PIB du Canada a rattrapé le terrain perdu durant la récession, mais il reste un important écart de production.

Il n'y a pas de doute : si les gouvernements du Canada et du monde entier ne s'étaient pas unis pour stimuler l'économie après la crise financière, notre situation économique aurait grandement empiré et pour longtemps.

L'espoir de plusieurs est que les gouvernements fédéral et provinciaux pourront éliminer les mesures de relance et compter sur l'investissement privé pour donner de l'élan à la future croissance économique.

Mais ce n'est guère plus qu'un espoir.

Malgré la hausse rapide des bénéfices et les promesses de nouvelles baisses de l'impôt sur le revenu des sociétés, l'investissement des entreprises continue de stagner—et il est encore de 25 % inférieur à son niveau d'avant la récession. Avec une dette des ménages à un niveau record, l'affaiblissement du secteur du logement et la hausse prochaine des taux d'intérêt, il y a peu d'assises solides pour une croissance mue uniquement par le secteur privé pour le moment.

C'est pour cela que tant d'économistes ont insisté sur le danger d'éliminer les mesures de relance si tôt et d'imposer l'austérité dans le secteur public. Même si les compressions ne freinent pas complètement la reprise et n'entraînent pas une double récession, elles ralentiront sans doute la croissance et accroîtront le chômage—en plus des coûts humains et sociaux causés par les réductions des services publics et de l'appui.

Les défis économiques ne sont pas qu'à court terme. Avant même la crise financière et la récession qui a suivi, des décennies de forte croissance n'avaient pas vraiment amélioré le niveau de vie de la vaste majorité des familles canadiennes. Le revenu familial médian et les salaires des travailleurs stagnent en termes réels depuis un quart de siècle.

La croissance de la productivité du Canada a commencé à piétiner quand notre économie est redevenue tributaire de l'extraction des ressources, ainsi que des services financiers et de consommation. La dette des sociétés et du gouvernement a été grandement réduite, mais surtout parce que les coûts ont été transférés vers des déficits croissants des infrastructures et environnementaux.

Le retour à ces politiques de non-intervention n'aidera pas les familles canadiennes à progresser. Il mènera seulement à d'autres cycles d'expansion et de récession au cours desquels quelques-uns s'enrichissent, mais la plupart sont laissés pour compte.

Les dépenses de relance par les infrastructures sont cruciales à court terme, mais le gouvernement devrait maintenant faire la transition vers un appui à long terme dans quelques domaines stratégiques, afin de jeter les bases d'une économie plus stable, plus équilibrée et plus productive.

Il faut également rééquilibrer et réaligner les priorités budgétaires fédérales et provinciales.

Les années précédentes, nous avons proposé des mesures précises, comme un programme national de services de garderie et d'éducation de la petite enfance, des soins à long terme pour les aînés et un appui accru aux Premières nations. Ces mesures ambitieuses restent importantes, mais nous reconnaissons qu'elles ne susciteront pas un grand intérêt politique tant que l'économie ne se redressera pas et que les déficits n'auront pas diminué.

Cela ne veut pas dire que le gouvernement fédéral ne devrait pas intervenir—ou effectuer d'autres coupures. Au contraire, sinon les dommages seraient beaucoup plus grands. Mais quelques mesures plus modestes et abordables contribueraient grandement à renforcer l'économie, à protéger les vulnérables, à investir dans l'avenir et à rééquilibrer nos priorités budgétaires.

Elles comprennent :

- bonifier l'appui fourni par l'assurance-emploi;
- relever de 15 % les prestations du SRG;
- prolonger les mesures de stimulation de l'infrastructure et le financement de ces dépenses;
- créer un Fonds national d'assainissement des eaux;
- appuyer la création d'emplois écologiques;
- protéger la valeur des transferts aux provinces;
- améliorer l'efficacité et l'équité du régime fiscal;
- annuler le marché à fournisseur unique de 16 milliards de dollars pour l'achat d'avions militaires et rétablir le financement de la lutte contre la pauvreté et de la protection de l'environnement.

Bonifier l'appui fourni par l'assurance-emploi

Près de 1,5 million de Canadiens restent sans emploi, soit 350 000 de plus qu'au début de la récession. Autre fait troublant, le nombre de chômeurs à long terme a presque doublé.

Parce que les hausses des prestations d'AE devraient expirer le 11 septembre et que la croissance du marché de l'emploi stagne, des milliers de Canadiens tomberont dans la pauvreté, à moins que le gouvernement fédéral ne prolonge ces prestations l'an prochain. Il y aura également des coûts accrus pour les provinces et les municipalités qui doivent porter le fardeau lorsque le gouvernement fédéral réduit son appui aux programmes sociaux. Le gouvernement fédéral devrait aussi élargir les prestations de formation et l'admissibilité de ceux qui partagent des emplois.

Prolonger ces mesures pendant une autre année coûterait moins de 1 milliard de dollars—beaucoup moins que les 50 milliards de dollars puisés dans la caisse de l'AE ces dernières années.

Relever de 15 % les prestations du supplément de revenu garanti aux aînés

Le SCFP appuie fortement les efforts visant à accroître la couverture du Régime de pensions du Canada afin que ce programme procure

aux aînés des prestations de retraite pouvant représenter jusqu'à 50 % du salaire moyen. Mais de nombreux aînés à faible revenu, en particulier des femmes, pourraient rester dans la pauvreté, si le gouvernement fédéral n'accroît pas le supplément de revenu garanti fédéral pour les aînés à faible revenu.

Relever de 15 % la prestation maximale du SRG porterait les paiements annuels individuels en vertu de ce programme à un peu plus de 9 000 \$ par année—et aiderait à sortir 200 000 autres aînés de la pauvreté—à un coût inférieur à 1 milliard de dollars par année.

Prolonger les mesures de relance de l'infrastructure et le financement de ces dépenses

Le Fonds de stimulation de l'infrastructure de 4 milliards de dollars a été au cœur des mesures de relance du gouvernement fédéral. Il a non seulement créé plus de 80 000 emplois et apporté des milliards de dollars de retombées secondaires, mais aussi financé l'amélioration d'un grand nombre d'infrastructures publiques importantes dans les collectivités de toutes les régions du Canada.

Mais le délai artificiel du 31 mars 2011 (qui correspond tout simplement à la fin de l'exercice) pour l'achèvement de tous les projets est néfaste. Comme l'a indiqué le directeur parlementaire du budget, cette échéance pourrait provoquer une hâte malvenue et/ou rendre caduc jusqu'à 500 millions de dollars de financement destiné à plus de 1 800 projets. La date limite pour ce fonds devrait être reportée au moins au 1^{er} juillet 2011 (sans coût supplémentaire).

Même sans le financement de relance, l'appui fédéral à l'infrastructure devait baisser fortement après 2010-2011—aussi bien en dollars réels, qu'en part des dépenses fédérales et en part du PIB, ainsi qu'en dollars nominaux à partir de 2013-2014.

Réduire le soutien fédéral à l'infrastructure publique n'a tout simplement aucun sens économique, surtout lorsque tant de Canadiens restent au chômage et que le déficit de l'infrastructure municipale dépasse encore 120 milliards de dollars.

Statistique Canada a confirmé que chaque dollar d'investissement dans les infrastructures publiques représente une économie de coût moyenne de 17 % uniquement pour les entreprises—sans compter les avantages sociaux, environnementaux et communautaires, les avantages pour les particuliers ou les autres économies de coûts. C'est un excellent taux de rendement, qui dépasse de loin le coût des emprunts publics.

Un récent rapport de *RiskAnalytica* à l'intention de la Residential and Civil Construction Alliance of Ontario a démontré que maintenir le même niveau de sous-financement de notre infrastructure pourrait réduire la croissance de notre PIB de 1,1 % par année au cours des 50 prochaines années et se traduire en une perte de revenu avant impôt de 18 000 \$ par travailleur canadien.

Le financement fédéral de base à l'appui de l'infrastructure publique devrait au moins être maintenu en proportion de la taille de l'économie. Ce serait également conforme à la croissance fondamentale de l'assiette fiscale du gouvernement fédéral. L'économie du Canada devrait progresser en termes nominaux de 4 % à 5 % par année, ce qui implique une hausse du soutien fédéral à l'infrastructure publique d'environ 200 à 250 millions de dollars par année.

Une source idéale pour ce financement consisterait à annuler le Fonds PPP Canada de 1,25 milliard de dollars, à démanteler PPP Canada Inc. et à éliminer l'obligation d'un PPP pour le financement de Chantiers Canada. Le Fonds PPP Canada subventionne de manière perverse la privatisation coûteuse des actifs publics, au moment où les administrations locales manquent cruellement de financement. Ces marchés lucratifs pour les promoteurs privés et les financiers font monter les coûts pour

les contribuables, rendent le contrôle et la responsabilité moins démocratiques, accroissent les risques et réduisent les services.

Fonds national d'assainissement des eaux

Les municipalités du Canada devront bientôt moderniser leurs installations d'assainissement des eaux usées afin qu'elles respectent les nouvelles normes nationales. Environnement Canada a reconnu récemment que les coûts en immobilisations de cette mise à niveau devraient dépasser 22 milliards de dollars aux prix actuels. Ce montant ne comprend pas la formation, la certification, les essais et les autres dépenses. Ces coûts s'ajoutent au déficit des infrastructures de 31 milliards de dollars requis pour ramener les installations municipales d'approvisionnement en eau et d'égout aux normes actuelles.

Si les gouvernements fédéral et provinciaux ne financent pas leur part, ces coûts seront extrêmement élevés pour plusieurs municipalités et ils pourraient entraîner les plus fortes hausses des taxes foncières jamais vues dans certaines collectivités canadiennes.

Le SCFP—ainsi que des organisations environnementales, des associations sectorielles et la Fédération canadienne des municipalités—appuie l'objectif de ces règlements, mais nous sommes aussi fermement convaincus que les gouvernements fédéral et provinciaux devraient fournir une part équitable du financement.

Le gouvernement fédéral devrait prendre les devants en créant un *Fonds national d'assainissement des eaux* afin de mettre à niveau les infrastructures d'adduction d'eau et d'égout dont le coût serait partagé avec les provinces et les municipalités.

Un financement de 1 milliard de dollars par année, pendant 20 ans, permettrait aux collectivités de réaliser ces projets dans les délais prévus par le nouveau règlement.

Le financement devrait couvrir également les coûts initiaux connexes, y compris la formation, la certification et les essais, mais se limiter aux installations publiques. Permettre aux municipalités d'accéder à du financement à

coût réduit, grâce aux taux d'emprunt du gouvernement fédéral, pour payer ces mises à niveau permettrait aux municipalités d'achever ces travaux plus rapidement, à un coût moins élevé et en stimulant davantage l'économie dans l'immédiat, sans coût supplémentaire pour le gouvernement fédéral.

Il faudra aussi un appui direct pour améliorer les installations d'adduction d'eau et d'égout dans les réserves et collectivités autochtones après 2012, lorsque le financement du Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées expirera.

Création d'emplois écologiques

Le Canada arrive loin derrière d'autres pays en ce qui concerne la part des fonds de relance consacrés aux investissements environnementaux et écologiques. Nous avons maintenant une occasion de mieux orienter le soutien fédéral direct à des secteurs qui peuvent améliorer notre efficacité économique et environnementale, mieux protéger l'environnement et développer des compétences pour les industries de l'avenir.

En plus de l'assainissement des eaux, une autre initiative positive dans ce domaine serait un Fonds de création d'emplois écologiques de 500 millions de dollars visant à financer jusqu'à 50 000 nouveaux emplois de cols verts. Le gouvernement fédéral trouverait pour cette initiative de solides partenaires dans les provinces qui ont décidé récemment de collaborer pour évaluer les capacités, les lacunes et les possibilités de formation et de création d'emplois écologiques.

Le financement fédéral s'accompagnerait de financement de contrepartie des autres niveaux de gouvernement, des organisations sans but lucratif et d'autres partenaires admissibles en tant qu'employeurs. Le financement serait consacré aux salaires, aux charges sociales et aux coûts de formation des nouveaux emplois liés à l'efficacité énergétique, aux rénovations d'immeubles, à la vérification, à l'éducation, à l'énergie renouvelable et à la dépollution. L'appui ne serait accordé que si la

rémunération et les conditions de travail sont acceptables.

Les employeurs travailleraient avec les établissements d'enseignement et les organisations syndicales afin d'élaborer des programmes de formation pertinents. Les nouveaux emplois et les nouvelles possibilités de formation pourraient cibler les jeunes et les chômeurs adultes.

Le financement des programmes fédéraux de rénovations domiciliaires prendra fin cette année. Ces programmes devraient être renouvelés et élargis, et il faudrait rétablir le programme d'économie d'énergie domiciliaire et le programme de rénovations pour les ménages à faible revenu, qui ont été éliminés récemment.

Le Fonds monétaire international—tout comme un haut fonctionnaire de Finances Canada—a exhorté récemment le gouvernement fédéral à éliminer les subventions fiscales qu'il accorde à l'industrie des combustibles fossiles. Ces subventions coûteraient actuellement environ 2 milliards de dollars par année—sans compter les coûts et les dommages environnementaux. Il est tout à fait logique de les éliminer et de rediriger les fonds vers des mesures d'efficacité énergétique.

Protéger la valeur des transferts aux provinces

Au cours des deux prochaines années, les gouvernements fédéral et provinciaux négocieront le renouvellement d'importantes ententes de transfert qui devraient expirer en 2013-2014. Il sera beaucoup question de la croissance annuelle de ces transferts. Mais au cours des prochaines années, quelques provinces seront confrontées à des *déclins absolus* des transferts totaux qu'elles reçoivent, parce que le gouvernement fédéral a plafonné les paiements de péréquation en novembre 2008.

Ce plafond rigoureux a relié la croissance des paiements de péréquation à la moyenne triennale de la croissance du PIB, au moment où le Canada entrait en récession.

À l'exception de l'Ontario, toutes les provinces bénéficiaires devraient voir leurs paiements de péréquation diminuer en 2011-2012, et fort probablement un déclin du montant global des grands transferts fédéraux. Cela signifie qu'au lieu d'aider les provinces à offrir des services publics au moment où ils sont le plus nécessaires, le programme de péréquation fonctionne de manière procyclique et contribue à *déstabiliser* l'économie.

Le gouvernement fédéral pourrait réduire les dommages en protégeant fortement les transferts aux provinces jusqu'à ce que les nouvelles ententes soient négociées. Une importante protection des transferts ferait en sorte que la valeur nominale combinée des transferts ne déclinera dans aucune province d'une année à l'autre.

Améliorer l'équité et l'efficacité du régime fiscal

Les États-Unis, les pays européens et d'autres pays prennent des mesures fiscales plus équitables et plus efficaces pour atténuer certaines conséquences de la crise financière et de la récession.

Ces mesures comprennent :

- établir des taux d'imposition plus élevés pour les revenus les plus élevés;
- ne pas abaisser davantage l'impôt sur le revenu des sociétés;
- imposer plus efficacement les revenus des banques et du secteur financier;
- éliminer les préférences fiscales relatives aux primes des dirigeants, les options d'achat d'actions, les gains en capital et les autres formes de rémunération qui ont attisé la crise financière.

Ces mesures visent non seulement à accroître fortement les revenus pour pouvoir réduire nettement les déficits, mais aussi à rendre le régime fiscal plus équitable et efficace en réduisant les encouragements aux activités spéculatives qui ont provoqué la crise financière et la récession.

Malheureusement, le gouvernement fédéral va dans la direction opposée. Il a saboté les efforts visant à conclure une entente internationale sur une imposition plus efficace du secteur financier et il mène actuellement la course mondiale vers la catastrophe en abaissant l'impôt sur le revenu des sociétés—tout comme l'ont fait l'Irlande et l'Islande au cours de la dernière décennie avant de devenir des cas désespérés.

Il faut réformer d'urgence le régime fiscal du Canada afin que les bien nantis ne puissent plus être assujettis à un taux d'imposition moins élevé que celui que paient les travailleurs canadiens sur leur revenu d'emploi. Les mesures suivantes accroîtraient nettement les revenus mais créeraient également une économie plus productive et plus stable sans alourdir le fardeau fiscal des Canadiens ordinaires :

- L'élimination de la déduction fiscale sur les options d'achat d'actions indéfendable et économiquement nuisible rapporterait 1 milliard de dollars par année au gouvernement fédéral.
- L'imposition équitable des autres gains en capital rapporterait au gouvernement fédéral plus de 7 milliards de dollars par année. Si la base était indexée, cette mesure réduirait les encouragements à la spéculation et favoriserait les investissements à long terme—et pourrait même abaisser les taux d'imposition des chalets familiaux et des résidences secondaires détenus depuis longtemps.
- La création d'une nouvelle tranche d'imposition de 35 % pour les revenus supérieurs à 250 000 \$ permettrait d'obtenir 3,8 milliards de dollars de plus par année.
- L'annulation des baisses prévues de l'impôt fédéral sur le revenu des sociétés ferait économiser 5,8 milliards de dollars par année; ramener cet impôt aux taux de 2007—encore inférieurs aux taux américains—ferait économiser 16 milliards de dollars par année en 2014.
- Une *taxe sur les transactions financières* spéciale applicable aux banques et aux institutions financières afin de compenser les taux d'imposition plus bas dans ce secteur, comme le recommande le FMI, rapporterait de 3 à 5 milliards de dollars par année environ.

Il est éminemment clair que le gouvernement pourrait facilement éliminer le déficit fédéral en un an ou deux en adoptant quelques mesures fiscales équitables comme celles-ci. Toutes les compressions des programmes fédéraux, soit-disant pour réduire le déficit, sont effectuées parce que le gouvernement refuse d'éliminer ces préférences fiscales inéquitables et injustifiées qui, pour la plupart, ne profitent qu'à quelques personnes.

Annuler le marché à fournisseur unique de 16 milliards de dollars pour l'achat d'avions militaires; rétablir le financement de la lutte contre la pauvreté et de la protection de l'environnement

Nous trouvons inadmissible que le gouvernement fédéral engage 16 milliards de dollars de deniers publics canadiens—ou 1 000 \$ par contribuable—dans un marché à fournisseur unique pour acheter 65 avions

de combat F-35, en particulier lorsqu'il réduit de milliards de dollars son aide au développement à l'intention des plus démunis de la planète et qu'il sabre dans le financement des programmes environnementaux. De plus, ces appareils technologiquement extravagants sont une relique des stratégies militaires de la Guerre froide et ne conviennent pas à nos besoins de défense actuels et futurs, qui pourraient être mieux comblés par des moyens moins coûteux.

Ce marché devrait être annulé et le financement devrait être réorienté vers le développement international et les programmes environnementaux.

mf/cope491 Août 2010